

HONORAIRES DE TRANSACTIONS Mandat SIMPLE

Transactions (base prix net vendeur)		fixe TTC		+ % TTC
inférieur à 50 000 Euros	forfait fixe de	5 000 €		
50 001 à 100 000 Euros	forfait fixe de	3 000 €	+ variable	6,0%
plus de 100 001 Euros	forfait fixe de	5 000 €	+ variable	4%
Terrains	forfait fixe de	3 000 €	+ variable	5%

HONORAIRES DE TRANSACTIONS CONTRAT GUY HOQUET

Transactions (base prix net vendeur)		fixe TTC		+ % TTC
inférieur à 50 000 Euros	forfait fixe de	5 000 €		
50 001 à 100 000 Euros	forfait fixe de	2 000 €	+ variable	6,0%
plus de 100 001 Euros	forfait fixe de	4 000 €	+ variable	4%
Terrains	forfait fixe de	2 000 €	+ variable	5%

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux.

HONORAIRES DE LOCATION

- **Honoraires de visite, de constitution du dossier, et de rédaction du bail
(50% Bailleur-50% Locataire)**

- Surfaces inférieures à 25 m² : 16 € du m² (soit part locataire 8 €/m²)
- Surfaces entre 25 m² et 35 m² : 15 € du m² (soit part locataire 7.50 €/m²)
- Surfaces entre 36 m² et 53 m² : 11 € du m² (soit part locataire 5.50 €/m²)
- Surfaces supérieures à 53 m² : 9 € m² (soit part locataire 4.50 €/m²)

- **Honoraires relatifs à l'établissement des Etats des Lieux
(50% Bailleur-50% Locataire)**

Surfaces jusqu'à 53 m² : 6 € du m² (soit part locataire 3 €/m²)

Surfaces supérieures à 53 m² : Forfait de 320 € TTC

(Soit part locataire 160 € TTC)